

Le centre d'animation

Bordeaux Sud

Implanté au coeur du quartier, le centre d'animation Bordeaux Sud est un espace polyvalent de proximité ouvert à tous les habitants. Chacun peut y trouver sa place toutes générations confondues, dans des domaines très variés (loisirs, pratiques artistiques, sports, culture...). Le centre d'animation accueille et soutient plusieurs associations (danse, théâtre, comité de quartier, etc.) et participe ainsi au renforcement du tissu associatif et à la mise en lumière d'initiatives d'habitants.

Les missions du centre d'animation s'inscrivent dans une démarche participative visant à favoriser l'implication de chacun. Nous comptons donc sur vous pour créer, inventer, proposer, débattre, interroger, susciter... L'équipe tient à ce que vous soyez les acteurs privilégiés de cette aventure, mais elle a surtout à cœur que vous en soyez les auteurs.

Centre d'accueil éducatif et de loisirs (CAEL)

► Tous les mercredis et les vacances scolaires

Activités de la pause méridienne

► Entre midi et deux dans les écoles

Accueil périscolaire

► Avant et après la classe

Accompagnement à la scolarité

► Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30



Centre d'animation

Bordeaux Sud

L'action vise à accompagner les enfants dans leur apprentissage, à bien grandir, à développer les activités d'éveil, de découverte, d'expression, pour favoriser le bien-être et l'épanouissement. L'équipe d'animation renforce les liens avec les familles, la socialisation et l'autonomie dans une pratique interculturelle. L'équipe d'animatrices et d'animateurs socioculturels diplômés est chargée d'animer un projet pédagogique à partir du projet éducatif de l'association. Le travail mené auprès des enfants vise aussi à offrir, aux côtés des écoles, l'appui et les ressources nécessaires pour leur réussite scolaire.

Lieu d'accueil

- ✓ BECK Maternelle – Accueil Périscolaire Soir et centre de loisirs 3-5 ans, Pause Méridienne
- ✓ CARLE VERNET Maternel- Accueil Périscolaire Soir, centre de loisirs 3-5 ans, Pause Méridienne
- ✓ CARLE VERNET Élémentaire – Accueil Périscolaire Matin, Pause Méridienne
- ✓ Centre d'animation BORDEAUX SUD – Accompagnement à la scolarité, Accueil périscolaire soir, centre de Loisirs, Pause Méridienne
- ✓ ARMAGNAC Maternel Accueil Périscolaire Soir, Pause Méridienne
- ✓ ARMAGNAC Élémentaire Accueil Périscolaire Matin et Soir, Pause Méridienne

La Pause Méridienne s'adresse aux moyennes et grandes sections de maternelles.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture accueil et secrétariat

Lundi : 9h - 13h30
Mardi et vendredi : 13h30 - 18h
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Renseignements et informations

 centresanimationbordeaux.fr/bordeaux-sud/
 05 56 85 76 96
 accueil.bordeauxsud@cabordeaux.fr

Tarifs d'adhésion

Enfants (- 12 ans) : 3€
Jeunes (12-17 ans) : 6€ (3€ adhésion + 3€ cotisation accueil)
Adultes : 10€
Famille et associations : 16€



Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité ! veuillez-vous reporter au site internet pour plus d'informations concernant le dossier d'inscription.

Fermeture de l'accueil administratif du 4 au 22 août 2025

Nous vous proposons un temps d'échanges et de rencontre en toute convivialité

avec l'ensemble de l'équipe du centre d'animation Bordeaux Sud

le 17 juin à partir de 18h30.

Ce moment nous permettra de vous présenter le projet, le fonctionnement et connaître l'équipe. Nous vous attendons nombreux.

N'hésitez à vous abonner à la lettre d'information pour suivre notre actualité :

<https://centresanimationbordeaux.fr/bordeaux-sud/>

Et vous alors ?

S'engager avec nous

Si vous avez du temps, l'envie d'aider, de transmettre, de partager vos savoir-faire avec les autres, le centre d'animation vous accueille et vous accompagne dans votre engagement. Vous pouvez :

▶ **Participer à la vie du centre d'animation** : accompagnement à la scolarité, cours de français, jardin, festival, manifestations...

▶ **Participer à la gouvernance du centre d'animation** : un comité de gestion - composé d'adhérents, de bénévoles, d'habitants et d'acteurs de la vie locale - a pour vocation de participer à la mise en œuvre des actions aux côtés de la direction, de l'équipe de professionnels et des bénévoles, en fonction des besoins et des préoccupations des habitants du quartier.

Dates des périodes d'inscription centre Animation Bordeaux Sud :

Inscription à plusieurs activités : CAEL/PAM/APS/ACS : A partir du 15 mai 2025

1. Télécharger le dossier sur notre site internet
2. *Imprimez et complétez le dossier. N'oubliez pas les pièces à joindre*
3. *Prendre rendez-vous sur le site internet : centresanimationbordeaux.fr/bordeauxsud*

Inscription à la Pause Méridienne : A partir du 1er septembre 2025

1. Compléter le coupon-réponse fourni à la rentrée par l'équipe éducative de l'école
2. Retourner le coupon-réponse à la responsable de site de votre école
3. L'inscription sera effective à réception du coupon

Vacances d'automne : du lundi 20 octobre au 31 octobre 2025

→ Inscription sur rendez-vous à l'accueil du centre : du mardi 08 au 19 septembre 2025.

Vacances de fin d'année : du 29 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026

→ Inscription sur rendez-vous à l'accueil du centre : du 10 au 21 novembre 2025

Vacances d'hiver : du 09 au 20 février 2026

→ Inscription sur rendez-vous à l'accueil du centre : du 5 janvier au 16 février 2026

Vacances de printemps : du lundi 7 au 17 avril 2026

→ Inscription sur rendez-vous à l'accueil du centre : du 2 au 14 mars 2026

- ✓ **Il n'est pas possible d'annuler en ligne une inscription**, toute demande doit être faite auprès de l'accueil par mail : accueil.bordeauxsud@cabordeaux.fr 8 jours avant.
- ✓ Toutes nos communications sont envoyées sur **l'adresse mail du parent référent** (rappel périodes d'inscriptions, factures, mouvement de grève, informations diverses...)
- ✓ Les factures d'accueil périscolaire peuvent être réglées directement **en ligne via le portail familles. CF Règlement intérieur.**

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- Photo d'identité**
- Fiche sanitaire de liaison complétée.**
- Droit à l'image et règlement intérieur signé.**
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé ou attestation de capacité du médecin.**
- Attestation d'assurance (responsabilité civile individuelle accident et extrascolaire) ***
- Attestation(s) d'employeur(s) ou de pôle emploi ou d'un organisme de formation ou certificat de scolarité pour les étudiants et étudiantes.**
- Votre dernier avis d'imposition (2024 sur 2023) si votre enfant n'est pas inscrit à la pause du midi dans une école publique de la ville.**

ou

- Facture municipale de la pause du midi de mars 2025 ou ultérieure si votre enfant est inscrit à la pause du midi dans une école publique de la ville.**
- Fiche de souhaits pour les mercredis.**
- Si vous êtes concerné(e) :** protocole d'accueil si votre enfant dispose d'un projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- Si vous êtes concerné(e) :** copie du dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du ou de la Juge des Affaires Familiales en cas de situation particulière concernant la garde de l'enfant.
- Si vous êtes concerné(e) :** calendrier de garde alternée daté et signé conjointement pour l'année scolaire ou celui défini par le dernier jugement de divorce ou l'ordonnance provisoire de conciliation.
- Si vous êtes concerné(e) :** justificatif MDPH

** Conformément à l'article 38 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984, les associations informent leurs adhérents et adhérentes de l'intérêt qu'ils et elles*

ont de souscrire un contrat assurant des garanties forfaitaires (indemnités journalières) au cas où ils et elles seraient victimes de dommages corporels.